

Compte rendu du Conseil d'administration de l'AEFE du 27 novembre 2014

H.D.F.
INFOS
N° 2

SPÉCIAL CA



Ordre du jour :

- Déclaration liminaire du SNES-FSU au conseil d'administration
- Point de rentrée
- Situations particulières de crise dans le réseau
- Pointe d'information : publication des arrêtés sur l'avantage familial
- Projet de nouvelle convention-type dans le réseau :
Modification de la convention type
Mexico : bilan de la mise en oeuvre de la nouvelle convention
- Subvention aux établissements partenaires
- Dons et legs
- Projets immobiliers prioritaires 2015-2017
- Projets immobilier à Hanoï : protocole d'accord
- Projet de location d'un terrain en vue de la relocalisation du lycée José Hoffet de Vientiane
- Budget rectificatif n° 2-2014
- Budget initial 2015
- Questions diverses :
communication des stats et ratio pour le réseau
convertibilité dirhams/euros
complémentaire retraite des personnels de droit local au Maroc

Déclaration liminaire du SNES-FSU au Conseil d'administration de l'AEFE

Nos collègues sont en grève ce 27 novembre 2014 dans l'ensemble du réseau AEFE, à l'appel du SNES-FSU, du SNUipp-FSU, et des syndicats de la FSU.

En Effet, nous considérons qu'une fois de plus, les éléments du budget 2015 pour l'AEFE- de plus de 8 M d'euros de baisse sur le programme 185 - sont une nouvelle atteinte portée à l'Établissement public. Les conséquences sur le terrain comme en centrale vont aggraver les difficultés déjà visibles, pour l'Agence et ses personnels, dans l'ensemble du réseau :

- Certaines fermetures de postes de résidents sont déjà annoncées pour la prochaine rentrée, comme en Espagne, pays où des engagements contraires avaient pourtant été donnés. C'est d'ouvertures dont le réseau a besoin, et d'un réel travail sur le plafond d'emplois, en centrale comme dans le réseau !

- Alors que les demandes et inscriptions du réseau mondial vont croissant, une telle politique budgétaire obère considérablement les perspectives de résidentialisation de nos collègues titulaires non-résidents. Elles génèrent également des difficultés supplémentaires sur le volet dialogue social des personnels de droit local, où les attentes sont pourtant grandes et combien légitimes dans de nombreux pays.

- Des retards inacceptables sont constatés à cette rentrée sur les arrêtés de l'avantage familial 2014. Ils pénalisent nos collègues par le décalage entre le niveau des frais de scolarité 2014-2015 et celui de l'avantage familial réellement versé jusqu'à ce jour, sur la base 2013-2014. Vient s'ajouter à cela, l'attente sur le texte réglementaire, imposant formellement la gratuité des droits de première inscription.

- Concernant l'ISVL des résidents, des niveaux sont insuffisants dans plusieurs zones et doivent être revus à la hausse.

- Sur des dossiers liés plus directement au Ministère de l'Éducation nationale, nous considérons que l'implication accrue de ce ministère, affichée récemment, aurait dû commencer, à l'AEFE, par un traitement des personnels équivalent à leurs homologues de France, s'agissant de la consultation ministérielle (socle commun de connaissances de compétences et de culture) : la réponse apportée au SNES-FSU n'est acceptable ni sur le fond, ni si l'on considère les délais de celle-ci. La réalité est que les personnels de l'étranger n'ont pas, dans leur quasi-totalité, été consultés.

Que dire enfin de la récente déclaration du coordonnateur délégué pour l'Europe du sud-est, qui considère que « les résidents ont fait un choix personnel de s'installer de manière définitive dans le pays. Il n'est donc pas choquant qu'ils travaillent en qualité de recrutés locaux, surtout en Europe où les conditions sont bonnes... » Maladresse ? Nous n'osons le croire ! Provocation ? C'est inacceptable ! Rappelons qu'à chaque fois que l'AEFE a tenté d'imposer la mobilité forcée des résidents ou de s'attaquer à leur statut, le SNES-FSU s'y est activement opposé, notamment à travers la mobilisation des personnels.

Ce 27 novembre 2014, jour du Conseil d'administration, les personnels du réseau sont en grève pour exprimer leur mécontentement sur ces points, demander que tous ces dossiers avancent et trouvent rapidement des solutions concrètes. Le SNES-FSU considère que des lignes budgétaires doivent être abondées, qui permettront de progresser sur les questions évoquées, notamment l'ISVL et l'avantage familial des résidents. Elles permettront également ou faciliteront des revalorisations salariales, ainsi que des avancées sociales pour les personnels de droit local de nombreux pays. Les personnels de l'AEFE attendent la traduction concrète à l'étranger de l'engagement gouvernemental de la priorité à l'Éducation : ce 27 novembre, ils sont mobilisés pour l'Éducation et les missions de service public de l'AEFE à l'étranger.

Le SNES-FSU est également intervenu pour porter à l'attention du CA l'action et la motion des collègues du Lycée franco-hellénique d'Athènes. A notre demande, cette motion a été diffusée à l'ensemble du Conseil d'administration. Vous la trouverez au lien suivant : <https://www.snes.edu/private/Motion-de-la-section-SNES-FSU-du.html>

Point de rentrée :

La directrice insiste sur la bonne dynamique du réseau. A la rentrée 2014 : 1132 expatriés détachés, 5348 résidents, 4125 recrutés locaux des EGD (pour environ 15000 recrutés locaux sur l'ensemble du réseau). On note 12 nouvelles homologations (dont à Shanghai, Dubaï, aux USA, au Gabon, en Irak, au Kazakhstan, au Liban, en Mongolie ou en Tunisie) Elles correspondent parfois à de fortes hausses de la présence française, comme aux Emirats ou à Shanghai.

A noter que le 10 Avril 2015, l'AEFE fêtera ses 25 ans, au centre ministériel de Convention.

Situations particulières de crise dans le réseau

Un point est fait sur Ebola. « L'Aefe a été impliquée depuis le tout début. » La directrice remercie les équipes et notamment les enseignants qui ont été particulièrement réactifs et sont tous présents dans les pays concernés. Une parenthèse est faite sur le Mali où des mesures ont récemment été mises en place.

La crise en Ukraine n'a pas d'impact important sur l'école (établissement conventionné), qui fonctionne bien avec essentiellement des enfants ukrainiens.

Point d'information : publication des arrêtés sur l'avantage familial

Le secrétaire général rappelle que l'AF est composé des frais de scolarité+ DPI (si première inscription), augmentés de l'équivalent CSG/CRDS. Hors Espace économique européen, l'agent résident doit bénéficier d'un forfait de 60€ (les personnels hors EEE n'ayant pas accès à la Caisse d'allocation familiale). Il évoque ensuite des difficultés techniques pour les publications des arrêtés.

Le SNES intervient sur le caractère inacceptable de ces retards de publication. Pour l'hémisphère sud, les nouveaux frais de scolarité datent de février 2014, pour l'hémisphère nord, de la rentrée de septembre 2014. Nous rappelons également notre position syndicale sur l'AF : **les personnels ne paieront pas au-delà de ce qu'ils touchent en avantage familial (forfait déduit hors EEE). Nous rappelons que cette situation pénalise fortement les personnels et place l'AEFE en dehors du respect du décret 2002-22. C'est évidemment une question qui fera l'objet d'un point au comité technique.**

Projet de nouvelle convention –type dans le réseau

- Modification de la convention type

Ce projet est lié notamment à l'épisode Mexico et l'Agence le présente comme une forme de sécurisation. Elle souhaite actualiser ses conventions, notamment au Brésil avant l'été 2015, pour se prémunir de changements possibles à Rio.

L'approbation de la nouvelle convention type au CA est un épisode à rebondissements puisque suite aux remarques/réserves développées par de nombreux participants, cette convention type n'a pas été votée en séance, ni par la suite dans le processus d'échanges prévu par le règlement intérieur du CA.

Ce projet étend notamment la durée d'une convention à cinq ans et prévoit une reconduction expresse et non plus tacite, tout en fixant une prise d'effet de résiliation à l'échéance d'une

année scolaire, avec un préavis de douze mois au lieu de six. Le SNES est intervenu sur ces points. **Nous ne voyons pas en quoi un passe à reconduction expresse « sécurise », comme le dit l'AEFE, le processus de contention.** Par ailleurs, rien n'est prévu dans la mouture du texte concernant le **processus même de reconduction** (tacite, dans le projet)

- Mexico : bilan de la mise en œuvre de la nouvelle convention.

La directrice présente un point de rentrée au Lycée franco mexicain : 31 titulaires sont présents pour le premier degré, 33 pour le second. Toutes les disciplines sont représentées en titulaires. Pas de hausse exagérée des frais de scolarité (environ 10%). Dans le cadre du passage à la nouvelle convention, 26 résidents ont été pris en charge pour un voyage de retour en France. L'AEFE suit par ailleurs le projet de nouvelle école française à Mexico. La nouvelle ambassadrice au Mexique est Maryse Bossière.

Subvention aux établissements partenaires.

Une subvention est votée (unanimité) à l'Ecole française internationale de Wuhan (Chine) pour un montant de 20 000€, en termes d'aide à l'installation dans les nouveaux locaux, ce qui représente 30% du coût total d'un projet évalué à 63500€.

Dons et legs.

Vote à l'unanimité du CA (passage obligatoire devant l'instance pour les dons supérieurs à 30 000€)

- Lycée Charles de Gaulle-Londres. L'association de parents d'élèves et le Trust « Friends of the Lycée », pour un montant de 69000£

- Lycée Charles de Gaulle-Londres. Dons de Monsieur Ramsi et Madame Delia Rishani pour soutenir l'organisation du Centenaire du Lycée Charles de Gaulle (25 000£)

- Lycée Massignon Abu Dhabi. Don de Total ABK pour soutenir l'acquisition de nouveaux matériels, notamment à usage pédagogique. 350 000 AED (69 300€).

- Lycée français Pékin. Don de la société EDF-Asia Pacific Branch. 105 499€.

Projets immobiliers prioritaires 2015-2017

- Le plan pluriannuel d'investissements immobiliers (PPII) décline les autorisations d'engagements prévisionnelles et la ventilation des crédits de paiements selon la source de financement : fonds propres (établissements EGD) fonds propres Agence services centraux, AFT Agence France Trésor.

- Tous les projets immobiliers doivent désormais faire l'objet d'un avis préalable en CIME (commission interministérielle de l'immobilier de l'étranger), avant présentation pour délibération au CA.

- En 2015, le passage en CIME concernera pour l'AEFE, les opérations suivantes : Alger (5M)-amélioration, sécurité et extension EPIAD, Hanoi (12,5)- construction nouveau lycée suite à acquisition de terrain, La Marsa-Sousse (5,4)-restructuration, reconstruction, remise au normes Sousse suite à achat de terrain, Marrakech (8M)-rénovation et sécurisation, Tananarive (2,6M)-relocalisation école primaire, Fès (7M)-restructuration GSU La Fontaine, Valence (2M)-salle polyvalente financée intégralement par l'EGD, Le Caire (5M)-restructuration et renforcement protection site de Maadi, Londres (6M)-rénovation à hauteur de 2M annuel sur

trois ans, Bruxelles (entre 2 et 3M)-restructuration bâtiment administratif, Meknès (2,5) restructuration GSU Länder/ rénovation des façades Giesing, Prague (1M) construction bâtiment administratif et réorganisation des accès, Tanger (3,45M)-rénovation ravalement Régnauld et Berchet, et un complément sur Pékin (3,3M)- financement sur « fundraising » sur EGD, Lycée.

- Concernant les modalités de financement, les EGD sont les principaux financeurs du PPII 2015-2017, avec 83% et 86,5M sur fonds propres.

Pour le SNES, s'il n'est pas à exclure que les EGD qui en ont les moyens participent à ce genre d'opération, le niveau de pourcentage est très élevé et démontre, une fois de plus, l'insuffisance criante de la participation de l'Etat. Rappelons par ailleurs que la contribution de 6% imposée par l'AEFE aux établissements (versée à l'Agence par les établissements et assise sur le montant total des frais de scolarité) devait, dans sa présentation initiale, servir à financer à 50% l'immobilier. Le poids écrasant de la part patronale des pensions civiles des détachés consomme la quasi-totalité de cette contribution. Là non plus, l'Etablissement public n'est pas aidé à la hauteur des besoins !

Projet immobilier à Hanoï : protocole d'accord.

Vote à l'unanimité pour ce protocole relatif à la prise à bail d'un terrain de 2,84 hectares situé dans l'arrondissement de Long Bien de Hanoi, destiné à accueillir les nouveaux locaux du Lycée Alexandre Yersin de Hanoï.

Projet de location d'un terrain en vue de la relocalisation du Lycée José Hoffet de Vientiane.

Il s'agit de la renégociation du montant du loyer, d'un projet voté par le CA du 27 juin 2013, relatif à la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans avec la mairie de Vientiane, pour un terrain et une nouvelle construction en vue de relocaliser les classes du cycle secondaire. A la demande de la mairie, le bail sera acté en kip laotiens, pour un montant équivalent à 568280€.

Budget rectificatif n° 2-2014.

Ce BR a pour objet d'intégrer les opérations en crédits et dépenses, par rapport au budget initial et BR1.

La synthèse est simple : on fait des économies ! et surtout : rien pour les personnels ! Le SNES intervient sur les dépenses des personnels et leur nécessité, notamment sur de nombreux dossiers de dialogue social dans les postes (recrutés locaux), le tout mis en regard avec l'importance du fonds de roulement. Au Maroc par exemple, une augmentation du point d'indice est nécessaire, avec une inflation de 3%. Pour l'Agence, « les 84 jours du fonds de roulement sont à ramener au fonds minimal à conserver, afin de préserver la soutenabilité des programmes immobiliers »

Le SNES et la FSU, les parents (FCPE, FAPEE) votent CONTRE ce budget, l'UNSA et l'AFE s'abstiennent.

Budget initial 2015

La dotation de l'Etat et de 522,2M€. En baisse, donc puisque l'AEFE « participe à l'effort national de maîtrise et rationalisation des dépenses publiques ». Sur le programme 185 –Diplomatie culturelle et d'influence- on passe de 411M à 408 et en réalité 403 après application de la réserve légale. Nous parlons donc d'une baisse de 8,2M €. Le programme 151-aide à la scolarité- passe de 106M à 125M, qui font 115M disponibles après application de la réserve légale. **Le SNES a rappelé que l'Etablissement public était mis à mal, tout en notant**

l'absence totale de priorité à l'éducation à l'étranger, pourtant traduite dans les faits - même insuffisamment - au niveau national. Sur l'augmentation du programme 151, n'oublions pas que l'enveloppe des bourses est aussi liée à la fuite en avant des niveaux de frais de scolarité et à la croissance des effectifs. Sur le 185, la chute est rude pour l'AEFE, ses usagers et ses personnels ! La part patronale des pensions civiles représente à elle seule 41% de la dotation. **En termes de supports budgétaires, aucune augmentation, dans un réseau à très forte croissance, et alors qu'environ 700 titulaires non résidents attendent un détachement. Pour les recrutés locaux (EGD, qui entrent dans le budget de l'AEFE), aucune évolution prévue, alors que des efforts sur la masse salariale sont attendus !** Le SNES dénonce un budget très loin des moyens nécessaires aux missions de services public d'éducation à l'étranger. Un élève coûte en France entre 8000 (collège) et 11000€ (Lycée) à l'Etat, la moyenne de l'OCDE étant d'environ 9000€ annuel. A l'AEFE, l'Etat octroie environ 1200€ par élève !

19 administrateurs votent POUR ce budget, le SNES et la FSU, les associations de parents (FCPE, FAPEE) votent CONTRE ce budget, l'AFE et l'UNSA s'abstiennent !

En questions diverses :

le SNES-FSU a fait une nième demande de communication des stats et ratio pour le réseau. Nous avons précisé qu'il s'agit bien d'une demande répétée et que cette communication est réglementaire au Conseil d'administration. L'AEFE ne donne pas de réponse à part quelques arguments techniques. Nous y reviendrons évidemment.

Le SNES-FSU a également demandé le traitement de deux questions pour le Maroc : la convertibilité dirhams/euros. Il est grand temps de trouver une solution qui fait perdre des sommes conséquentes en frais de change. L'Agence dit qu'elle a saisi le Trésor sur cette question et qu'elle est en attente d'une réponse. Nous reviendrons sur ce point au Comité technique

Nous reviendrons également sur la question de la complémentaire retraite des personnels de droit local au Maroc, l'Agence n'ayant donné qu'une réponse très évasive sur ce point. Le SNES-FSU demande des résultats et des réponses concrètes.

A noter, le SNES-FSU a fait retirer une question diverse posée par le député C. Premat (PS) « il s'agissait d'une question « copier/coller » de la CFDT dont le député a reconnu qu'il l'avait à peine lue avant de la déposer (!) Grand mal lui a pris car cette question avait une dimension diffamatoire : la FSU majoritaire y est accusée de «se faire entendre parce qu'elle fait peur », l'administration « refusant un dialogue enrichi par une organisation [la CFDT]qui sait et veut négocier et qui souhaite progresser le cas échéant par des petits pas » Après prise de connaissance de la question, le député a retiré la question et formulé des excuses. Dont acte. Le SNES hors de France ne sait pas si la FSU fait peur, comme la CFDT l'en accuse. Ce qui est sûr, c'est qu'elle n'a pas fait peur aux personnels qui ont très largement voté pour les syndicats de la FSU aux élections professionnelles AEFE, augmentant encore la majorité à tous niveaux !

Patrick SOLDAT
Secrétaire national chargé
des questions hors de France et des COM
Annie DELPORTE, Jérôme NASSOY,
Henri-Jean NOURI, Laurent PICARD,
Membres du Secteur Hors de France.
PS/AD/JN/HN/LP/